

<http://www.snetap-fsu.fr/Bulletin-Basse-Normandie-janvier.html>



Bulletin Basse-Normandie janvier 2015

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 26 janvier 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Basse-Normandie

Bulletin régional d'information n°11 janvier 2015

Ce dernier numéro a pour objet de vous donner les principales informations syndicales de la région. Bonne lecture !

[<](IMG/pdf/bulletin_bn_no11.pdf "PDF - 137.7 ko")

Bulletin Basse-Normandie

Editorial

L'année 2014 se sera terminée par une bonne nouvelle et une victoire syndicale prouve qu'une mobilisation peut payer.

En effet, le ministre a fini par retirer le projet de [BTSA](#) GDEA proposé au Robillard en partenariat avec Giel. Nous le dirons et redirons encore : **ce genre de partenariat public/privé n'a pas sa place dans l'EAP** et nous combattons tout type de projet qui ira dans ce sens.

Cependant, dans le même temps la situation financière de nos [EPL](#) se dégrade toujours un peu plus, tandis que la carte scolaire proposée pour l'EAP est proche du vide.

L'horizon est donc sombre, voire même totalement incertain à l'approche de la réunification normande qui soulève d'ores et déjà de nombreuses inquiétudes (localisation de la [DRAAF](#), gestion de la carte scolaire etc...)

Enfin, en ce début d'année, plus que jamais le SNETAP-[FSU](#) Basse-Normandie forme des vœux de paix et de tolérance et rappelle que le combat pour la laïcité n'est pas -comme certains nous l'ont pourtant dit ces dernières semaines- un combat d'arrière-garde.

Élections professionnelles du 4 décembre 2014

" Le SNETAP remporte comme en 2011 la totalité des sièges pour le [CTREA](#) ce qui par ricochet nous donne l'écrasante majorité des sièges pour le CREA et de nouveau la totalité pour le CHSCTREA. Pour le [CTREA](#) le taux de participation est de 50% (en 2011 celui-ci s'élevait à 53%), le SNETAP-FSU était le seul syndicat à présenter une liste, il recueille 318 voix et la totalité des sièges.

La palme du civisme revient à Vire qui a voté à 64% et à Coutances qui a donné le plus de voix au SNETAP-FSU (62 voix) devant Alenc'ou-Sees (59 voix).

Le plus faible taux de participation revient à Saint-Hilaire avec 29%.

" Pour le [CTM](#) le taux de participation s'est établi à 63%, la FSU recueille 30% (28% en 2011) des voix devant l'[UNSA](#)

avec 22%.

" Pour le [CTEA](#), le taux de participation s'est élevé à 50%, la FSU remporte 56% (52% en 2011) des voix devant [FO](#) avec 12%.

" Enfin pour la [CCP](#) R des contractuels, le taux de participation est particulièrement bas avec 21%, la FSU remporte 57% des suffrages pour la catégorie A et remporte la totalité des sièges (3) sièges, tandis que pour les agents de catégorie B et C, la FSU remporte 53% des voix et remporte également tous les sièges (3).

Le SNETAP-FSU est donc bien encore le syndicat majoritaire en Basse-Normandie dans l'EAP. La FSU par rapport à 2011 voit ses résultats progresser pour le [CTM](#) et le [CTEA](#).

Merci à tous de votre confiance !

Rencontre [SRFD](#) du 11 décembre 2014

3 points importants :

" Le BTSA GDEA « en partenariat Public-Privé » (Le Robillard / Giel)

Lors du [CNEA](#) du 11 décembre, nous avons appris que le cabinet avait retiré ce projet d'ouverture d'un BTSA GDEA pour la Basse-Normandie.

C'est une victoire pour le SNETAP-FSU qui combattait ce projet depuis longtemps. Un merci tout particulier à la secrétaire de section du Robillard Lydie Prieur dont l'opiniâtreté et la ténacité auront fini par payer.

Merci aussi aux personnels du Robillard qui ont soutenu notre action et sans qui rien n'aurait pu se faire. Le DRAAF a pris acte du retrait et s'est interrogé avec nous du pourquoi d'un tel refus et dans un débat philosophique de bonne tenue, nous avons rappelé notre attachement since républicain à la laïcité.

Neanmoins, LE SNETAP-FSU appelle à la plus grande vigilance car il n'est pas impossible que ce projet qui était fortement soutenu par des élus locaux, puisse renaître de ses cendres !

Après cela nous avons évoqué la carte scolaire pour l'EAP à la prochaine rentrée. Celle-ci risque d'être anorexique. En effet, à part la poursuite d'ouverture du [CAPA](#) à Saint-Hilaire, rien ! Le BTSA GPN de Vire non. Le bac PRO CGES canin-félin, on répond de voir pour un partenariat avec la MFR de Mortagne !

Commentaire du SNETAP-FSU : le SRFD a encore rappelé que la rentrée 2015 serait très difficile sur les moyens et les ouvertures ne pourraient s'envisager qu'avec des partenariats (et toujours à moyens constants bien sûr). Ok, mais pas avec n'importe qui ! Le SNETAP-FSU lance l'idée d'une PREPA [BTS](#) pour les bac PRO qui pourraient impliquer plusieurs EPL.

" La situation du [CFPPA](#) de Vire

Rappel des faits : en novembre les personnels apprenaient brusquement que le CFPPA de Vire était en déficit d'environ 100 000€ menaçant directement la pérennité de plusieurs emplois. Après plusieurs réunions houleuses, la direction peine à trouver des explications convaincantes.

Pendant la réunion, nous avons demandé au SRFD le soutien de la DRAAF et de faire en sorte de limiter la casse en terme d'emplois. Le SRFD a rappelé la situation financière de l'EPL qui n'aide pas le CFPPA, qu'une inspection financière avait eu lieu en 2012 et que certaines de ces recommandations n'avaient pas été suivies. Le SRFD évoque la création d'un réseau régional des [CFA](#)-CFPPA, mais ce n'est pour l'instant qu'une réflexion.

Commentaire du SNETAP-FSU : le CFPPA de Vire comme de nombreux autres centres évolue dans un contexte libéral où c'est le plus compétitif qui remporte les marchés, le tout dans un contexte de désengagement de l'Etat et de la région, ce qui peut expliquer en partie les difficultés du CFPPA de Vire avec probablement un défaut de gouvernance.

Le SNETAP dénonce le manque de transparence puisque le déficit a été annoncé dans la précipitation plusieurs semaines après la rentrée et la veille des vacances de la Toussaint, plongeant dans le désarroi et l'angoisse plusieurs formateurs.

Aujourd'hui, si l'on ne parle plus de licenciements mais de non reconductions de contrat, le SNETAP-FSU dénonce encore une fois la précarité dont font les frais les formateurs en CFA- CFPPA.

2" La situation financière des EPL.

Saint-Hilaire et Vire ont encore bénéficié d'une subvention d'équilibre de la part du conseil régional. Les deux EPL ont aussi reçu une aide exceptionnelle pour le CAS PENSION de leurs emplois gages. Le SRFD n'a pas garanti le renouvellement de cette aide.

" La situation est extrêmement précaire pour ces deux établissements.

En ce qui concerne le Robillard, les finances se sont dégradées dans la mesure où le matelas de sécurité a entièrement fondu et qu'un déficit le gère est apparu, un audit a été fait et un plan de redressement va être proposé. La situation si elle est bien appréciée peut être redressée.

CAEN (Conseil Académique de l'Education Nationale) du 19 Janvier 2015

Cette instance siège notamment pour valider la carte des formations professionnelles et technologiques. Elle est désormais présidée par le Président de Région en phase avec le Recteur d'Académie mais reglueusement en l'absence notée du DRAAF.

Le recteur a présenté un document de projection des effectifs scolaires à l'horizon 2022 qui affichent une baisse démographique très significative, cette situation va l'amener à proposer la fermeture de plusieurs collèges, par « solidarité » par rapport aux autres régions !

Cela n'ira pas vers une diminution des effectifs par classe puisqu'il n'y a pas pour autant de meilleurs résultats dans les petits collèges ». La carte des formations sera donc à réfléchir en fonction des réalités démographiques des

deux Normandies se unifie es.

La politique annoncée par la Région et le recteur met en avant la mixité des publics et la mixité des parcours. A noter pour la rentrée 2015 : 5 places par la voie d'apprentissage dans le BTSA « productions horticoles » sous statut scolaire (CFA-[EPLEFPA](#) de Coutances).

Avec la FSU, le SNETAP a voté contre les projets proposés pour la rentrée 2015 dans la mesure où cette carte multiplie les formations en mixité de public (apprentissage-formation initiale).

La demande a été renouvelée d'avoir enfin pour un prochain CAEN un véritable bilan sur la mixité des formations.

3^e Prochains rendez-vous : CSR le 5 février à 10h et à 14h30 CREA

Le secrétariat régional du SNETAP-FSU Basse-Normandie à votre service

Secrétaire : Nicolas LE BORGNE (nicolas.le-borgne@educagri.fr) Adjoints : Lydie PRIEUR (lydie.prieur@le-robillard.fr) et Yohann LEVRAY (yohann.levray@educagri.fr)

Tre sorier : Thierry RAYNAL (thierry.raynal@educagri.fr)

üüüüüü

Thierry RAYNAL est également membre de la [CAP](#) des [PCEA](#) Tre sorie re-adjointe : Marie BUNEL (marie.bunel@educagri.fr)

Le Secrétariat Régional est chargé d'assurer une cohérence régionale dans la politique du SNETAP et il participe aux Insta